

SUIVI DE LA 2^E RENCONTRE D'ÉCHANGES ET D'ÉTUDES PORTANT SUR LA VALORISATION DU STATUT DE CADRE

La Confédération canadienne des cadres et la Confédération nationale des cadres du Québec en collaboration avec le Centre de placement et formation des cadres ont convié les membres des conseils d'administration de l'ensemble des associations de cadres des secteurs public, parapublic et péripublic (ainsi que les gestionnaires intéressés œuvrant dans ces secteurs) à un deuxième rendez-vous sur le thème de la valorisation du statut de cadre. Une soixantaine de participants étaient au rendez-vous!



Cette invitation se voulait dans les suites des réflexions amorcées avec les professeurs Joseph Facal et Jacques Lusignan en mai dernier. Dans les faits, les conditions de travail et d'exercice des cadres ne se sont pas améliorées depuis, bien au contraire. Et il en va de même quant à l'opinion publique sur le statut d'encadrement...Comment les gestionnaires en place peuvent-ils garder leur motivation devant un tel constat? Comment renverser cette tendance et favoriser la valorisation du statut de cadre dans nos milieux en tant qu'association? S'intéressant à ce sujet depuis déjà quelques années, notamment pour des importants regroupements de cadres, le professeur Jacques Lusignan a accepté de poursuivre dans la même veine que lors de son intervention en 2011 et a ainsi fait part aux participants de l'évolution de ses réflexions, analyses et propositions, de manière concrète et dynamique.

En trame de fond, M. Lusignan a tout d'abord dressé un portrait des éléments du contexte actuel, tels que la présente crise du monde du travail, le malaise des cadres et le « cadre » du malaise. Une vision pour le moins réaliste suscitant de nombreuses réflexions. Par ailleurs, ses propos quant au fait que « le gestionnaire est un métier en quête de sens » ont permis de prendre conscience que des clarifications sont nécessaires quant à l'organisation et la redéfinition des rôles, ainsi qu'au regard du statut légal (pouvoirs et responsabilités). À son point de vue, il s'agit clairement d'une profession à construire et il est en ce sens impératif de s'interroger sur la nature du travail et l'identité professionnelle du gestionnaire. Comme nous sommes également face à une question d'image et de représentation, le volet relatif au statut social et professionnel ne doit pas être négligé.

En outre, dans le souci d'une planification stratégique visant à valoriser le statut de cadre, il semble pertinent d'approfondir les sources de leur motivation et de leur engagement organisationnel. En effet, malgré l'ampleur des défis et les conditions de travail et d'exercice souvent peu attrayantes, la grande majorité des gestionnaires apprécie leurs fonctions et déploient effort et énergie pour mener à bien la mission de leur institution avec un profond dévouement. Voici donc d'importantes pistes à considérer, selon M. Jacques Lusignan, en vue de favoriser la valorisation du statut de cadre, laquelle peut-être qualifiée présentement de déficiente :

- Une recomposition identitaire à mettre en œuvre
- Des politiques et des pratiques de gestion à adopter
- Des conditions de travail à « négocier »
- Un sentiment d'efficacité collective à développer
- Des solidarités à construire

Nul doute, un important chantier se dresse pour les associations de cadres de tous les secteurs. C'est pourquoi, des actions concertées sont à espérer dans un avenir rapproché. La CNCQ et la CCC-CMC suivent inévitablement ce dossier de très près...